

# CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

**Objectif: acquérir des compétences professionnelles pointues garantissant l'accès à l'emploi dans des secteurs porteurs, en 2 ans pour le CAP et 3 ans pour le baccalauréat professionnel. À la rentrée 2019, la rénovation de la voie professionnelle met en place des parcours plus personnalisés, mieux adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études.**

**Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.**

## ● DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1<sup>re</sup> année de CAP ou en 2<sup>de</sup> professionnelle, comme au collège, vous suivrez des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau: plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

## ● DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels: vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi sous forme de groupes à effectif réduit et d'ateliers, en laboratoire, en salle informatique, parfois en entreprise. Le travail en petit groupe et en équipe est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre** en vue de l'examen final.

Certaines heures se dérouleront en **co-intervention**: dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de mathématiques.

## ● DES STAGES EN ENTREPRISE

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise en conditions réelles.

Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour trouver un lieu de stage.

### À savoir

Des tests numériques de positionnement en français et en mathématiques ont lieu au cours de la 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre en 2<sup>de</sup> professionnelle. Le test de positionnement de début d'année est la première étape de l'accompagnement personnalisé, qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle et professionnelle, nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

## ● CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION

Après un test de positionnement en début d'année, vous consolidez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

## ● LES ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et périodes de travail en entreprise. L'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et avez les mêmes vacances que les autres salariés (en général 5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui va de 410,73 € (27 % du Smic) à 836,7 € (55 % du Smic) brut par mois pour les apprentis de moins de 18 ans.

Pour signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Anticipez ou démarrez vos demandes plusieurs mois avant le début de la formation. À *noter*: la période d'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation au CFA (centre de formation d'apprentis).

Pour les élèves en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils peuvent prolonger la durée de leur contrat et suivre un enseignement à distance s'ils ne peuvent pas fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'une formation aménagée: aménagements pédagogiques, aménagement du temps de formation, cours par correspondance. ■

## LE CAP

Le certificat d'aptitude professionnelle (diplôme de niveau 3) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

agriculture, élevage, aménagement, forêt • alimentation, hôtellerie, restauration • arts, artisanat, audiovisuel • automobile, engins • bâtiment, travaux publics • bois, ameublement • chimie, physique • commerce, vente • électricité, électronique, énergie • hygiène, sécurité • industries graphiques • matériaux : métaux, plastiques, papier • productique, mécanique • santé, social, soins • sports, loisirs • textile, habillement • transport, magasinage.

Retrouvez l'ensemble des spécialités sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr).

Le CAP propose des parcours d'accès au diplôme adaptés dans leurs durées et leurs modalités : le CAP peut être préparé en **1, 2 ou 3 ans** en fonction des profils et des besoins de chacun.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3<sup>e</sup> pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

Le cursus comprend :

- des enseignements généraux (français, histoire-géographie ; mathématiques, physique-chimie ; langue vivante étrangère...), dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels ;

- des enseignements technologiques et professionnels se déroulent sous forme de cours, de groupes à effectif réduit et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre en vue du diplôme (*lire ci-contre*) ;

- des périodes de formation en milieu professionnel (12, 13 ou 14 semaines de stage) ;

- des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation. Vous consoliderez si nécessaire votre maîtrise du français et des mathématiques. Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus.

### Changer d'orientation

Quel que soit le cursus, il est possible de changer de voie ou de spécialité sans avoir à débiter un nouveau cycle. Pour cela, il faut déposer une demande avant le mois de mai de l'année en cours. En fonction des motivations de l'élève, de ses aptitudes, des recommandations du conseil de classe et des capacités d'accueil de la filière souhaitée, le chef d'établissement peut donner un avis favorable à cette réorientation. Toutefois, avant d'intégrer sa nouvelle formation, l'élève devra suivre un « stage passerelle » pour découvrir sa nouvelle filière et acquérir les compétences nécessaires à sa réussite dans la formation visée.

Le parcours en 1 an est notamment proposé à des jeunes issus de 1<sup>re</sup> ou de terminale souhaitant obtenir un CAP ou à des jeunes déjà diplômés et dispensés en conséquence des épreuves générales, ou bien encore à des sortants de 3<sup>e</sup> avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire.

## LE CAP AGRICOLE

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est décliné dans une dizaine de spécialités. Il comprend :

- 3 modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités relevant des domaines de l'agriculture, de la production, de l'aménagement de la forêt et des services, incluant lettres modernes ; histoire-géographie ; éducation socioculturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; éducation physique et sportive ; langues vivantes ;

- 4 modules d'enseignement professionnel (sciences et techniques professionnelles) ;

- 1 stage individuel de 12 semaines en milieu professionnel ;

- 1 stage collectif de 1 semaine sur l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable ;

- 5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours (renforcement des connaissances pour poursuivre des études...) ;

- 3 heures de pluridisciplinarité ;

- 1 enseignement facultatif.

Pour les CAP agricoles, il y a une grille horaire différente par spécialité. Pour en savoir plus : [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr), rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

### INFO +

#### Diplômes et niveaux de qualification (nouvelle nomenclature du RNCP)

Niveau 3 : CAP, BPA.

Niveau 4 : bac général, technologique ou professionnel, BP ou équivalent.

Niveau 5 : diplômes de niveau bac + 2 (DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales ou équivalent).

Niveau 6 : diplômes de niveau bac + 3 (licence, licence professionnelle ou équivalent) ou bac + 4 (master 1 ou équivalent).

Niveau 7 : diplômes de niveau bac + 5 et plus (master, diplôme de grande école ou équivalent).

Niveau 8 : diplômes de niveau bac + 8 (doctorat).

#### Un chef-d'œuvre à réaliser

Dans le cadre de la réforme, les élèves qui préparent le bac professionnel doivent présenter un chef-d'œuvre en terminale. Il s'agit de la présentation d'un projet, réalisé seul ou en groupe, qui peut prendre des formes très diverses, selon les familles de métiers et les spécialités. L'objectif est de travailler sur un projet qui fasse sens pour l'élève et qui mobilise une approche transversale.

#### Les familles de métiers

Depuis la rentrée 2019, l'élève de 3<sup>e</sup> qui s'engage en bac professionnel ne devra plus choisir une spécialité mais une famille de métiers. Cette mesure est destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires pour choisir son métier (*lire p. 10*).

## LE BAC PROFESSIONNEL

**Le bac professionnel (diplôme de niveau 4) peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en STS (section de technicien supérieur, en 2 ans).**

La voie professionnelle commence sa transformation : en 2<sup>de</sup> professionnelle, l'élève peut désormais être inscrit dans une famille de métiers. Lorsqu'elles existent, les familles de métiers sont obligatoires dans les formations sous statut scolaire.

Dix familles de métiers sont proposées en 2<sup>de</sup> professionnelle à la rentrée 2020 (*lire p. 10*). Elles regroupent des spécialités de bac professionnel qui présentent un socle de compétences professionnelles communes. En fin de 2<sup>de</sup> professionnelle, l'élève choisit la spécialité qu'il étudiera en 1<sup>re</sup> et terminale. Pour les bacs pro qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2<sup>de</sup> professionnelle.

Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans :

- **la 2<sup>de</sup> professionnelle.** L'élève entre dans une 2<sup>de</sup> organisée par familles de métiers pour apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur, ce qui lui laisse un temps supplémentaire pour choisir en fin d'année la spécialité de bac qu'il veut étudier en 1<sup>re</sup> et terminale et se préparer à un bac professionnel précis. Si la 2<sup>de</sup> professionnelle n'entre pas dans une famille de métiers, il se prépare en 3 ans à une spécialité de bac professionnel. Si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, il pourra lui être proposé de poursuivre sa formation ailleurs. À la suite des tests de positionnement effectués en début d'année, une consolidation des enseignements généraux de français et mathématiques est proposée si elle s'avère nécessaire ;
- **la 1<sup>re</sup> professionnelle.** L'élève approfondit les compétences professionnelles ; son temps de formation en milieu professionnel augmente. Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat ;
- **la terminale professionnelle.** L'élève poursuit sa spécialité. Selon qu'il décide de s'orienter vers la vie active ou de poursuivre vers l'enseignement supérieur, il suit un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou un module de poursuite d'études.

La formation comprend :

- **des enseignements généraux ;**
- **des enseignements professionnels.** Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel.** Entre 18 et 22 semaines de stage réparties sur les 3 ans. Pour la rentrée 2019, l'ensemble des spécialités a une durée de PFMP maintenue à 22 semaines. Elle pourra ensuite varier de 18 à 22 semaines selon les spécialités ;
- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.** Après un test de positionnement en début d'année, vous consoliderez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration du projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le bac professionnel peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage pour la totalité ou une partie du cursus (*lire p. 6*).

## LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

**Les quatre familles de métiers qui sont proposées en 2<sup>de</sup> professionnelle depuis la rentrée 2019 sont :**

- **productions,**
- **nature-jardin-paysage-forêt,**
- **conseil vente,**
- **alimentation - bio-industrie de laboratoire.**

L'enseignement agricole propose en outre **deux classes de 2<sup>de</sup> professionnelle dédiées :**

- services aux personnes et aux territoires ;
- technicien en expérimentation animale.

Le bac comprend sur 3 ans :

- **des enseignements généraux** (lettres modernes, histoire-géographie, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, éducation physique et sportive) ;
- **des enseignements professionnels** (techniques professionnelles, sciences économiques) ;
- **des enseignements à l'initiative des établissements ;**
- **un stage collectif** pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2<sup>de</sup> professionnelle et 1 semaine sur le cycle terminal) ;
- **des travaux pratiques renforcés** (chantier école) ;
- **une mise à niveau des élèves** (1 semaine en 2<sup>de</sup> professionnelle) ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel** (18 à 22 semaines de stages dont 4 à 6 semaines en 2<sup>de</sup> professionnelle).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr), rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

## LE BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Diplôme de niveau CAP, le BPA est un diplôme national du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il se prépare en 2 ans après la 3<sup>e</sup>, en apprentissage. Il atteste une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole. Il existe neuf spécialités de BPA.

## Liste des bacs professionnels

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile; option B en structure
Aéronautique, options avionique; structure; système
Agroéquipement
Aménagement et finition du bâtiment
Aménagements paysagers
Animation - enfance et personnes âgées <sup>(b)</sup>
Artisanat et métiers d'art, options communication visuelle plurimédia; facteur d'orgues organier; facteur d'orgues tuyautier; marchandisage visuel; métiers de l'enseigne et de la signalétique; tapissier d'ameublement; verrerie scientifique et technique
Aviation générale
Bio-industries de transformation
Boucher-charcutier-traiteur
Boulangier-pâtissier
Commercialisation et services en restauration
Conducteur transport routier marchandises
Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) (première session en 2021)
Conduite et gestion de l'entreprise agricole
Conduite et gestion de l'entreprise hippique
Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche; (première session d'examen en 2022)
Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle option voile ou option yacht (première session d'examen en 2022)
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
Construction des carrosseries
Cuisine
Cultures marines
Électromécanicien de marine
Esthétique, cosmétique, parfumerie
Étude et définition de produits industriels
Étude et réalisation d'agencement
Façonnage de produits imprimés, routage
Fonderie
Forêt
Gestion-administration
Gestion des milieux naturels et de la faune
Gestion des pollutions et protection de l'environnement
Hygiène, propreté, stérilisation
Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie; option B charpente; option C couverture
Laboratoire contrôle qualité
Logistique
Maintenance des équipements industriels
Maintenance des matériels option A matériels agricoles; option B matériels de construction et de manutention; option C matériels d'espaces verts
Maintenance des véhicules option A voitures particulières; option B véhicules de transport routier; option C motocycles
Maintenance nautique
Menuiserie aluminium-verre
Métiers de l'accueil
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Métiers de la coiffure (première session en 2023)
Métiers de la mode - vêtements
Métiers de la sécurité

Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
Métiers du cuir, options chaussures; maroquinerie; sellerie-garnissage
Métiers du pressing et de la blanchisserie
Métiers et arts de la pierre
Microtechniques
Optique-lunetterie
Ouvrages du bâtiment: métallerie
Perruquier-posticheur
Photographie
Pilote de ligne de production
Plastiques et composites
Poissonnier-écailler-traiteur
Polyvalent navigant pont/machine <sup>(a)</sup>
Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
Productions aquacoles
Productique mécanique, option décolletage
Prothèse dentaire
Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A productions graphiques; option B productions imprimées
Réparation des carrosseries
Services aux personnes et aux territoires
Services de proximité et vie locale (dernière session en 2022)
Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire; option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques; option C réseaux informatiques et systèmes communicants
Technicien conseil-vente en univers jardinerie <sup>(b)</sup>
Technicien conseil-vente en alimentation, options produits alimentaires; vins et spiritueux
Technicien conseil-vente en animalerie
Technicien constructeur bois
Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie; option B Assistant en architecture
Technicien d'usinage
Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
Technicien de scierie
Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros œuvre
Technicien du froid et du conditionnement de l'air
Technicien en appareillage orthopédique
Technicien en chaudronnerie industrielle
Technicien en expérimentation animale
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
Technicien gaz
Technicien géomètre-topographe
Technicien menuisier agencier
Technicien modelleur
Technicien outilleur
Techniques d'interventions sur installations nucléaires
Traitements des matériaux
Transport
Transport fluvial
Travaux publics

(a) Ouverture expérimentale à Etel (56) et à Fécamp (76) à la rentrée 2019.  
 (b) Entrée en vigueur à la rentrée 2020, première session d'examen en 2023.

## UN DIPLÔME PROFESSIONNEL

### ET APRÈS ?

Dans de nombreux secteurs, CAP et bac professionnel suffisent pour démarrer dans un métier et vous pourrez vous présenter sur le marché du travail tout de suite. Vous pouvez également continuer à vous former.

### Après un CAP ou un bac professionnel

#### La MC (mention complémentaire)

La MC se prépare en 1 année sous statut scolaire ou en apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure coupe couleur ; après un bac pro commercialisation et services en restauration, une MC employé barman ou organisateur de réception...

#### Le CS (certificat de spécialisation agricole)

Le CS se prépare en 1 année, en apprentissage, après un CAP agricole ou un bac professionnel agricole selon les spécialités. Il permet d'acquérir des compétences professionnelles complémentaires (arboriste élagueur, par exemple).

### Après un CAP

#### Le BP (brevet professionnel)

Le BP se prépare en 2 ans, en apprentissage. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier...). Il est exigé dans certaines professions (par exemple, fleuriste, coiffeur ou pâtissier) pour s'installer à son compte.

#### Le bac professionnel

On peut préparer un bac professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP. Vous pourrez rejoindre directement une 1<sup>re</sup> professionnelle, ce qui permet de préparer le bac professionnel en 2 ans.

#### Le BMA (brevet des métiers d'art)

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc.).

#### Le BTM (brevet technique des métiers)

Le BTM se prépare en 2 ans. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation. Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier ou pâtissier, par exemple), énergie-électricité, mécanique, bois-ameublement, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical, etc. Le BTM n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale ; il est délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat.

À noter : après un CAP, vous pouvez aussi préparer un autre CAP en une année pour renforcer votre polyvalence.

### Après un bac professionnel

#### Le BTS/BTSA (brevet de technicien supérieur/agricole)

Le BTS/BTSA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Tourné vers la pratique, il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design, etc.). Environ un tiers des bacheliers professionnels (apprentis compris) poursuivent en BTS ou BTSA. Un bon dossier scolaire et une forte motivation sont nécessaires.

#### Le DMA (diplôme des métiers d'art)

Le DMA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage, après un bac pro artisanat et métiers d'art. Il forme des techniciens ou des artisans créateurs, spécialisés en arts du bijou, de l'habitat, en arts graphiques, du textile, du costume, du décor architectural, de l'horlogerie, de la lutherie, de la régie de spectacle ou du cinéma d'animation.

#### Le DUT (diplôme universitaire de technologie)

Le DUT se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Il vise la polyvalence dans un domaine professionnel assez large pour s'adapter à une famille d'emplois. Cette filière d'études correspond moins au profil des bacheliers professionnels, car elle privilégie la théorie et non la pratique, et sélectionne les étudiants à partir des matières générales. ■

